



Les paramètres d'indexation font partie de votre formule tarifaire variable et suivent toujours le prix de gros. Vous pouvez toujours retrouver votre formule tarifaire sur votre fiche tarifaire.

Paramètres d'indexation (pour les produits à prix variable)

Électricité verte		
	BELPEX-RLP-M (EUR/MWh)	Estimation annuelle Vlaamse Nutsregulator* (EUR/MWh)
Juin 2024	60,280	85,933
Juillet 2024	55,349	84,024
Août 2024	67,084	91,812
Septembre 2024	68,824	78,183
Octobre 2024	81,953	87,334
Novembre 2024	111,913	98,347
Décembre 2024	108,270	94,135
Janvier 2025	115,105	102,105
Février 2025	131,505	98,326
Mars 2025	94,692	97,073
Avril 2025	76,715	88,857
Mai 2025	64,967	93,625
Juin 2025	68,977	94,943
Juillet 2025	86,256	90,178
Août 2025	72,009	89,891
Septembre 2025	68,268	88,223
Octobre 2025	78,185	87,479
Novembre 2025	86,462	86,248
Décembre 2025	87,181	83,369
Janvier 2026	110,789	91,548
Février 2026	87,285	82,576
Mars 2026	97.7031	115.64
Avril 2026	85,595	100,710
Mai 2026	98,799	105,588
Juin 2026	121,116	103,440
Juillet 2026	114,951	127,500
Août 2026		
Septembre 2026		
Octobre 2026		
Novembre 2026		
Décembre 2026		



Nos tarifs variables pour la consommation sont des tarifs à prix variable qui changent chaque mois en fonction d'une formule tarifaire dans laquelle le paramètre d'indexation Belpex_RLP_M est appliqué.

Le prix est calculé mensuellement en fonction du paramètre d'indexation Belpex_RLP_M. Le prix change toujours le premier jour du mois.

Pour le calcul du prix par kWh, le paramètre d'indexation est appliqué dans une formule tarifaire, que vous pouvez retrouver sur votre fiche tarifaire. La formule tarifaire (exprimée en centimes €/kWh) prend toujours la forme $X * \text{Belpex-RLP-M} + Y$. X et Y sont des composants de prix déterminés par EnergyVision pour chaque produit et ne peuvent être modifiés sans notification préalable. Les formules sont toujours affichées hors TVA sur la fiche tarifaire.

Belpex_RLP_M est **la moyenne pondérée des prix horaires du RLP sur le marché Belpex Day Ahead** (exprimé en €/MWh) pour le mois en question, où les coefficients de pondération sont déterminés par le profil de consommation RLP. Le profil de consommation RLP est une moyenne arithmétique des profils de consommation RLP pour tous les gestionnaires de réseaux de distribution en Flandre. Les cotations du marché Belpex Day Ahead sont publiées par EPEX Spot et disponibles sur le site www.epexspot.com. Les profils de consommation RLP sont publiés par Synergrid et disponibles sur www.synergrid.be.

Les valeurs du paramètre d'indexation Belpex_RLP_M ne sont connues qu'à la fin du mois en question. Il est possible que ces valeurs aient été arrondies à la hausse ou baisse au troisième chiffre après la virgule.

**La Vlaamse Reguleerder fait une estimation annuelle des prix de l'énergie pour l'achat (utilisation) et l'injection (rachat). Elle le fait selon sa propre méthodologie, que vous pouvez consulter ici : [Vlaamse Reguleerder méthodologie](#). Nous utilisons cette méthodologie pour:*

- Les cartes tarifaires mensuelles.
- Le simulateur de prix en ligne.
- Le calcul de votre montant d'avance.

Important : Cette méthodologie n'est pas utilisée pour votre facture d'énergie finale. D'autres paramètres d'indexation sont appliqués pour la facture finale, notamment pour l'électricité verte et le Gaz fossile.



EnergyVision

energy made simple

Paramètres d'indexation

pour les produits à prix variable



	BELPEX-SPP-M (EUR/MWh)	Estimation annuelle Vlaamse Nutsregulator* (EUR/MWh)
Juin 2024	32,531	63,791
Juillet 2024	32,393	60,956
Août 2024	33,384	66,401
Septembre 2024	43,478	54,899
Octobre 2024	65,535	60,809
Novembre 2024	104,769	67,246
Décembre 2024	116,590	63,154
Janvier 2025	111,284	68,927
Février 2025	119,363	64,564
Mars 2025	57,091	63,100
Avril 2025	32,109	56,537
Mai 2025	16,493	59,597
Juin 2025	23,970	58,621
Juillet 2025	57,151	54,215
Août 2025	35,286	54,235
Septembre 2025	38,491	52,605
Octobre 2025	67,277	52,304
Novembre 2025	80,066	51,468
Décembre 2025	86,627	50,419
Janvier 2026	114,815	55,838
Février 2026	75,074	50,096
Mars 2026	55,622	71,057
Avril 2026	29,166	60,273
Mai 2026	43,292	62,005
Juin 2026	71,816	59,547
Juillet 2026	63,445	70,541
Août 2026		
Septembre 2026		
Octobre 2026		
Novembre 2026		
Décembre 2026		



Nos tarifs variables pour l'injection sont des tarifs à prix variable qui changent mensuellement sur la base d'une formule tarifaire dans laquelle le paramètre d'indexation Belpex_SPP_M est intégré.

Le prix est calculé chaque mois sur la base du paramètre d'indexation Belpex_SPP_M. Le prix change toujours le premier jour du mois.

Pour le calcul du prix par kWh, le paramètre d'indexation est inséré dans une formule tarifaire que vous pouvez retrouver sur votre fiche tarifaire. La formule tarifaire (exprimée en €cent/kWh) a toujours la forme $X * \text{Belpex-SPP-M} + Y$. X et Y sont des composantes tarifaires déterminées par EnergyVision pour chaque produit et ne peuvent pas être modifiées sans notification préalable. Sur la fiche tarifaire, les formules sont toujours affichées hors TVA.

Belpex_SPP_M est le prix horaire moyen pondéré du marché à terme de la Belpex Day Ahead Market (exprimé en €/MWh) pour le mois concerné, où les coefficients de pondération sont déterminés par le profil de consommation SPP. Le profil de consommation SPP est une moyenne arithmétique des profils de consommation SPP de tous les gestionnaires de réseau de distribution en Flandre. Les prix du marché à terme de la Belpex Day Ahead Market sont publiés par EPEX Spot et sont disponibles sur le site www.epexspot.com. Les profils de consommation SPP sont publiés par Synergrid et disponibles sur le site www.synergrid.be.

Les valeurs du paramètre d'indexation Belpex_RLP_M ne sont connues qu'à la fin du mois en question. Il est possible que ces valeurs aient été arrondies à la hausse ou baisse au troisième chiffre après la virgule.

**La Vlaamse Nutsregulator fait une estimation annuelle des prix de l'énergie pour l'achat (utilisation) et l'injection (rachat). Elle le fait selon sa propre méthodologie, que vous pouvez consulter ici : [Vlaamse Nutsregulator méthodologie](#). Nous utilisons cette méthodologie pour:*

- Les cartes tarifaires mensuelles.
- Le simulateur de prix en ligne.
- Le calcul de votre montant d'avance.

Important : Cette méthodologie n'est pas utilisée pour votre facture d'énergie finale. D'autres paramètres d'indexation sont appliqués pour la facture finale, notamment pour l'électricité verte et le Gaz fossile.



Gaz fossile

	ZTP-RLP-M (EUR/MWh)	Estimation annuelle Vlaamse Nutsregulator* (EUR/MWh)
Juin 2024	/	/
Juillet 2024	/	/
Août 2024	/	/
Septembre 2024	36,265	38,042
Octobre 2024	40,338	42,825
Novembre 2024	44,320	47,266
Décembre 2024	44,850	45,709
Janvier 2025	48,302	48,035
Février 2025	51,094	44,355
Mars 2025	41,633	41,105
Avril 2025	35,266	33,965
Mai 2025	33,749	37,576
Juin 2025	35,784	38,520
Juillet 2025	33,097	34,666
Août 2025	32,180	33,910
Septembre 2025	31,966	32,689
Octobre 2025	31,434	31,619
Novembre 2025	30,005	29,425
Décembre 2025	27,846	27,112
Janvier 2026	34,741	31,785
Février 2026	32,641	30,279
Mars 2026	50,358	54,080
Avril 2026	45,282	42,536
Mai 2026	46,393	44,244
Juin 2026	44,706	39,377
Juillet 2026	52,996	55,256
Août 2026		
Septembre 2026		
Octobre 2026		
Novembre 2026		
Décembre 2026		



Nos tarifs variables pour le Gaz fossile sont des tarifs à prix variable qui changent mensuellement sur la base d'une formule tarifaire dans laquelle le paramètre d'indexation ZTP_RLP_M est intégré.

Le prix est calculé chaque mois sur la base du paramètre d'indexation ZTP_RLP_M. Le prix change toujours le premier jour du mois.

Pour le calcul du prix par kWh, le paramètre d'indexation est inséré dans une formule tarifaire que vous pouvez retrouver sur votre fiche tarifaire. La formule tarifaire (exprimée en €cent/kWh) a toujours la forme $X * ZTP_RLP_M + Y$. X et Y sont des composantes tarifaires déterminées par EnergyVision pour chaque produit et ne peuvent pas être modifiées sans notification préalable. Sur la fiche tarifaire, les formules sont toujours affichées hors TVA.

ZTP_RLP_M est le **prix journalier moyen pondéré du marché à terme de la ZTP Day Ahead Market EGSI** (exprimé en €/MWh) pour le mois concerné, où les coefficients de pondération sont déterminés par le profil de consommation RLP. Le profil de consommation RLP est le profil de consommation pour le Gaz fossile pour tous les gestionnaires de réseau de distribution. Les prix du marché à terme de la ZTP Day Ahead Market EGSI sont publiés par EEX et disponibles sur le site www.eex.com. Le profil de consommation RLP est publié par Synergrid et disponible sur le site www.synergrid.be.

Les valeurs du paramètre d'indexation Belpex_RLP_M ne sont connues qu'à la fin du mois en question. Il est possible que ces valeurs aient été arrondies à la hausse ou baisse au troisième chiffre après la virgule.

**La Vlaamse Nutsregulator fait une estimation annuelle des prix de l'énergie pour l'achat (utilisation) et l'injection (rachat). Elle le fait selon sa propre méthodologie, que vous pouvez consulter ici : [Vlaamse Nutsregulator méthodologie](#). Nous utilisons cette méthodologie pour:*

- Les cartes tarifaires mensuelles.
- Le simulateur de prix en ligne.
- Le calcul de votre montant d'avance.

Important : Cette méthodologie n'est pas utilisée pour votre facture d'énergie finale. D'autres paramètres d'indexation sont appliqués pour la facture finale, notamment pour l'électricité verte et le Gaz fossile.